



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 17 avril 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix-sept avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATTUT - BEZ (Suppléante) - COLIN - FADDI - FRANCES - KAZIMIERCZAK - RICARD - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BENAZECH - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DURAND (Suppléant) - GALZIN - JULIE (Suppléant) - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - SEGUR - VICENTE.

Mme Sophie GILBERT a donné procuration à M. Noël MEYSSONNIER.

N° 2018/44

Objet : Voirie : attribution du marché à bons de commande pour des travaux de fauchage et débroussaillage (2018 - 2021)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le lancement de la consultation du marché à bons de commande pour des travaux de fauchage et débroussaillage, découpé en 11 lots :

- Lot 1 : Communes de BROUSSE (22,970 km) et SAINT JULIEN DU PUY (36,080 km)
- Lot 2 : Communes de CABANES (14,523 km) et FIAC (44,642 km), MISSECLE (11,860 km), MOULAYRES (15,025 km)
- Lot 3 : Communes de CARBES (14,862 km), LABOULBENE (5,469 km), MONDRAGON (19,757 km) et MONTPINIER (16,752 km)
- Lot 4 : Communes de JONQUIERES (29,030 km), PUYCALVEL (18,345 km), SERVIES (19,951 km) et VIELMUR SUR AGOUT (14,602 km)
- Lot 5 : Communes de MAGRIN (14,167 km), PRADES (10,078 km), PRATVIEL (8,553 km) et SAINT PAUL CAP DE JOUX (29,619 km)
- Lot 6 : Communes de LAUTREC (94,825 km), PEYREGOUX (10,523 km), SAINT GENEST DE CONTEST (25,107 km) et VENES (44,788 km)
- Lot 7 : Commune de CUQ (26,093 km)
- Lot 8 : Commune de FREJEVILLE (24,943 km)
- Lot 9 : Commune de DAMIATTE (49,201 km)
- Lot 10 : Commune de GUITALENS-L'ALBAREDE (18,264 km)
- Lot 11 : Communes de TEYSSODE (25,164 km) et VITERBE (13,015 km)

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 9 février 2018 et les différentes propositions transmises,

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le lundi 26 février 2018, a analysé les onze propositions transmises en tenant compte du prix des prestations et de leur valeur technique.

La Commission d'Appel d'Offres a retenu comme étant les mieux disantes :

- SARL AGRI SUD OUEST - Faudouas - 81300 GRAULHET pour le lot n°1

- VALENTIN Didier - En Sicard - 81390 SAINT GAUZENS pour le lot n°1
- ECOVANA - Emyp Vieux - 81100 CASTRES pour le lot n°3
- DOVIGO Christophe - 1635, route de La Lande Basse - 81290 LABRUGUIERE pour le lot n°4
- BOUCHAREB Adel - Sainte Catherine - 81220 TEYSSODE pour le lot n°5
- DAUZATS Eric - Ricard - 81440 LAUTREC pour le lot n°6
- PELIZZARI Laurent - Gaubil - 81570 CUQ pour le lot n°7
- CYRIL MARTY 2 - La Gréze - 81570 FREJEVILLE pour le lot n°8
- Commune de DAMIATTE - 7, avenue de Graulhet - 81220 DAMIATTE pour le lot n°9
- Commune de GUITALENS-L'ALBAREDE - 38, avenue de Cocagne - 81220 GUITALENS-L'ALBAREDE pour le lot n°10
- Commune de TEYSSODE - Le Bourg - 81220 TEYSSODE pour le lot n°11

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et de retenir les entreprises ou collectivités ci-dessus aux conditions tarifaires suivantes :

« Prix en Euros »

LOT 1 Prix HT au kilomètre		LOT 1 Montant estimatif du marché / an	
Fauchage	Débroussaillage	HT	TTC
72.00	178.00	14 762.50	17 715.00

LOT 2 Prix HT au kilomètre		LOT 2 Montant estimatif du marché / an	
Fauchage	Débroussaillage	HT	TTC
72.00	178.00	21 512.50	25 815.00

LOT 3 Prix HT au kilomètre		LOT 3 Montant estimatif du marché / an	
Fauchage	Débroussaillage	HT	TTC
72.00	178.00	14 210.00	17 052.00

LOT 4 Prix HT au kilomètre		LOT 4 Montant estimatif du marché / an	
Fauchage	Débroussaillage	HT	TTC
72.00	178.00	20 182.74	24 219.28

LOT 5 Prix HT au kilomètre		LOT 5 Montant estimatif du marché / an	
Fauchage	Débroussaillage	HT	TTC
72.00	178.00	15 604.25	18 725.10

LOT 6 Prix HT au kilomètre		LOT 6 Montant estimatif du marché / an	
Fauchage	Débroussaillage	HT	TTC
72.00	178.00	43 810.75	52 572.90

LOT 7 Prix HT au kilomètre		LOT 7 Montant estimatif du marché / an	
Fauchage	Débroussaillage	HT	TTC
73.00	175.00	6 471.06	7 765.27

LOT 8 Prix HT au kilomètre		LOT 8 Montant estimatif du marché / an	
Fauchage	Débroussaillage	HT	TTC
72.00	176.00	6 185.86	7 423.03

LOT 9 Prix HT au kilomètre		LOT 9 Montant estimatif du marché / an	
Fauchage	Débroussaillage	HT	TTC
60.00	180.00	11 808.00	14 169.60

LOT 10 Prix HT au kilomètre		LOT 10 Montant estimatif du marché / an	
Fauchage	Débroussaillage	HT	TTC
53.00	165.00	3 980.68	4 776.81

LOT 11 Prix HT au kilomètre		LOT 11 Montant estimatif du marché / an	
Fauchage	Débroussaillage	HT	TTC
67.00	169.00	9 010.24	10 812.28

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- attribue le marché fauchage et débroussaillage pour la période 2018 à 2021, conformément aux prix détaillés ci-dessus, aux entreprises ou collectivités suivantes :
- SARL AGRI SUD OUEST - Faudouas - 81300 GRAULHET pour le lot n°1
- VALENTIN Didier - En Sicard - 81390 SAINT GAUZENS pour le lot n°2
- ECOVANA - Emphy Vieux - 81100 CASTRES pour le lot n°3
- DOVIGO Christophe - 1635 route de La Lande Basse - 81290 LABRUGUIERE pour le lot n°4
- BOUCHAREB Adel - Sainte Catherine - 81220 TEYSSODE pour le lot n°5
- DAUZATS Eric - Ricard - 81440 LAUTREC pour le lot n°6
- PELIZZARI Laurent - Gaubil - 81570 CUQ pour le lot n°7
- CYRIL MARTY - 2, La Gréze - 81570 FREJEVILLE pour le lot n°8
- Commune de DAMIATTE - 7, avenue de Graulhet - 81220 DAMIATTE pour le lot n°9
- Commune de GUITALENS-L'ALBAREDE - 38, avenue de Cocagne - 81220 GUITALENS-L'ALBAREDE pour le lot n°10
- Commune de TEYSSODE - Le Bourg - 81220 TEYSSODE pour le lot n°11
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Annexe Voirie 2018

Fait et délibéré, les jours, mois et années ci-dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Sous-Préfecture le 18 avril 2018.

